

Saint Léon, le 07/02/2024

**INFORMATION IMPORTANTE
POUR LES APPORTS EN DECHETERIES****Objet : Filière des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB)**

Madame, Monsieur,

Une nouvelle filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) portant sur les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) a été créée en 2023 et se déploie sur le territoire.

➤ De quoi s'agit-il ?

Les filières REP sont des dispositifs particuliers d'organisation de prévention et de gestion de déchets. En d'autres termes, cela veut dire que les entreprises responsables de la mise sur le marché de certains produits sont tenus de financer ou d'organiser la prévention et la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie.

Le périmètre de la filière REP PMCB concerne les produits et matériaux intégrés de façon permanente dans un bâtiment et sa parcelle : gravats, métal, bois, plâtre, plastiques, menuiseries, laine de verre...

➤ Quelles sont les conséquences ?

La filière REP installe sur l'ensemble du territoire **des points de collecte pour vous permettre d'y déposer gratuitement** vos déchets du bâtiment. L'éco-organisme de la filière OCA Bâtiment met à votre disposition une carte interactive sur laquelle vous trouverez votre point de dépôt le plus proche, ainsi que des guides du tri pour faciliter vos apports, sur son site internet : <https://oca-batiment.org/>

En conséquence, compte tenu de la présence d'un réseau de points de reprise gratuite sur notre territoire ou à proximité, les élus du SEMOCTOM ont décidé par la délibération 2023_78 du 12 décembre 2023 de **ne plus accepter les apports par les professionnels des déchets relevant de la filière REP PMCB, à compter du 1^{er} mars 2024**, dans l'ensemble des déchèteries du SEMOCTOM.

Les flux (autres que ceux de la filière du bâtiment) seront quant à eux toujours acceptés dans les trois déchèteries ouvertes aux professionnels (Saint Germain du Puch, Saint Léon et Béguey).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



Le Président du SEMOCTOM

Jean-François AUBY

P.J. : tarifs des apports en déchèteries 2024